

Procès-verbal du Conseil Municipal de Cornille du 11/04/2018

Le Conseil Municipal de Cornille,

S'est réuni à la mairie, sous la présidence de Stéphane DOBBELS, Maire,

Nombre de conseillers en activité : 15

Présents : Stéphane DOBBELS, Gilbert JEGOU, Gilles CHERON, Marina SEGAFREDO, Christian CHABOT, Maurice GERBOU, Frédéric CARAVACA, Jean-Louis CONDAMINAS, Denis GLEMIN, Erwan LEROUX.

Pouvoirs :

Corinne LAGRANGE donne pouvoir à Gilbert JEGOU

Didier BORDE donne pouvoir à Christian CHABOT

Stéphanie LABROUSSE donne pouvoir à Erwan LEROUX

Valérie ROLDELBOS donne pouvoir à Denis GLEMIN

Excusée : Stéphanie MARTY-BOUY,

Présents : 10

Votants : 14

Secrétaire de Séance : Marina SEGAFREDO

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation des procès-verbaux des séances des 29/11/2017, 24/01/2018 , 12/03/2018 et 28/03/2018

Lecture est faite des procès-verbaux des 29/11/2017, 24/01/2018 et 28/03/2018

N'ayant soulevé aucune observation, les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité : 14 votants

Le procès-verbal du 12/03/2018 n'étant pas présenté, Monsieur le Maire propose de procéder à son approbation à la prochaine assemblée.

2/ Travaux d'extension de l'espace commercial (restaurant) du bourg : demande d'emprunt

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement des travaux d'extension du restaurant du bourg Chez Léa.

Après décompte des différentes aides de l'Etat, Monsieur le Maire indique que le reste à charge de la commune (autofinancement) s'élève à la somme de 95.000,00 Euros.

Afin de compléter le financement de l'opération, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a sollicité des offres auprès des établissements suivants : BANQUE POSTALE, CAISSE D'EPARGNE et CREDIT AGRICOLE.

Il indique qu'à ce jour, seul le CREDIT AGRICOLE a déposé une offre.

Le délai de réponse est prolongé et La BANQUE POSTALE et la CAISSE D'EPARGNE sont appelés à déposer leur offre. La prise de décision est donc reporté au prochain Conseil municipal.

3/ Budget primitif principal 2018 : présentation et vote

Monsieur le Maire présente le budget primitif principal et le soumet au vote de l'assemblée.(voir tableau en annexe)

Après en avoir délibéré, le conseil approuve le budget primitif principal par 14 voix pour.

4/ Budget primitif d'eau potable : présentation et vote

Monsieur le Maire présente le budget primitif d'eau potable et le soumet au vote de l'assemblée. (voir tableau en annexe)

Après en avoir délibéré, le conseil approuve le budget primitif principal par 14 voix pour.

5/ Budget primitif d'assainissement 2018 : présentation et vote

Monsieur le Maire présente le budget primitif principal et le soumet au vote de l'assemblée. (voir tableau en annexe)

Après en avoir délibéré, le conseil approuve le budget primitif principal par 14 voix pour.

6/ Divers

- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a reçu une proposition de la Ligue de l'Enseignement pour la plantation d'un arbre sur la commune de Cornille dans le cadre de la semaine de la laïcité. Cette demande ayant été acceptée, il est demandé à la commission festivités de prendre contact avec Monsieur GIRAUDEL, Président de la Ligue, afin de convenir d'un rendez-vous. La date de plantation sera fixée sur la première quinzaine du mois de décembre, précisant que la date anniversaire est le 09/12.

- Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une réunion du SDE 24 le 17/04 à SARLIAC SUR L'ISLE et indique l'ordre du jour : recensement des besoins de chaque commune pour les programmes de renforcement, article 8, face C.

Les demandes seront ensuite présentées au bureau qui déterminera le choix définitif.

Seront présents à cette réunion Messieurs Gilbert JEGOU et Maurice GERBOU, délégués Elus de la commune.

- Dans le cadre du PLUI, Monsieur le Maire demande à la commission urbanisme de prévoir une réunion de travail sur les documents transmis par la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.

- Pour ce qui concerne le plan AMELIA 2, Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réunion qui se tiendra à BASSILLAC le 27/04. Monsieur Gilbert JEGOU représentera la collectivité.

- Monsieur le Maire indique que Monsieur et Madame HOAREAU remercient la collectivité pour les travaux de voirie réalisés au Suchaut.

L'ordre du jour et les questions diverses ayant été abordés, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h 30.
